

PROCES-VERBAL

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 27 Novembre 2018 à 19 heures

Date convocation : 21 Novembre 2018

Présents : Mme SOULARD, Mr FRAPPE, Mr DURET, Mr PEYNAUD, Mr BRUNET, Mr NORMAND, Mr RAITON, Mr LAMAUD, Mr LEGRAND.

Absents : Mr LEVIS (Pouvoir à Mr RAITON).

Secrétaire de séance : Mr DURET Fabien.

Après avoir procédé à l'appel des conseillers municipaux, nommé le secrétaire de séance et approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion précédente, Madame le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

Ordre du Jour

- 1 – SYNDICAT DES EAUX DU BLAYAIS – Désignation délégués.**
- 2 – COMPTABILITE – Virements de crédits.**
- 3 – PERSONNEL COMMUNAL : Formation d'un agent au CACES 1.**
- 4 – PREVENBUS 2019.**
- 5 – RECENSEMENT DE LA POPULATION – Recrutement agent recenseur.**
- 6 – QUESTIONS DIVERSES.**

1 – SYNDICAT DES EAUX DU BLAYAIS – Désignation délégués

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que suite à la modification du périmètre de la Communauté des Communes de BLAYE et la réintégration des communes de GENERAC, SAUGON, ST CHRISTOLY DE BLAYE, ST GIRONS et ST VIVIEN, Il est nécessaire de délibérer afin de désigner les deux délégués appelés à siéger au sein du Syndicat des Eaux du Blayais.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, par 10 voix POUR – 0 voix CONTRE, de désigner pour siéger au sein du Syndicat des Eaux du Blayais, les deux délégués titulaires suivants :

- Monsieur NORMAND Frédéric
- Monsieur LEGRAND Bernard.

2 – COMPTABILITE – Virement de crédits

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 10 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE, de procéder au virement de crédit suivant en Section de Fonctionnement :

Article 6068 – 500,00 euros.

Article 66111 + 500,00 euros.

3 – PERSONNEL COMMUNAL – Formation d'un agent au CACES 1

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide, par 10 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE de retenir le devis de la société CITY PRO pour un montant de 743,00 euros pour la formation d'un agent au permis CACES 1.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2018.

4 – PREVENBUS 2019

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 10 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE, d'autoriser Madame le Maire à signer une convention avec PREVENBUS pour l'exercice 2019.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2019.

5 – RECENSEMENT DE LA POPULATION – Recrutement agent recenseur

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 10 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE :

- d'autoriser Madame le Maire à recruter à compter du 07 Janvier 2019 Madame TREMBLO Marie-Véronique,
- d'autoriser Madame le Maire à effectuer les démarches administratives nécessaires pour le recrutement de l'agent recenseur.
- de fixer la rémunération de l'agent recenseur à 110 % du taux horaire du SMIC sur la base des justificatifs remis (relevé des heures effectuées par l'agent recenseur).

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2019.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager cette dépense sur l'exercice 2019.

F.D

6 – QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire tient, tout d'abord, à remercier les élus présents lors de la cérémonie du 11 Novembre et indique que de nombreux habitants ont assisté à cette belle manifestation.

Madame le Maire informe les conseillers municipaux que la cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le Samedi 12 Janvier 2019 à 15 heures à la Salle Municipale, et les remercie d'être présents.

Madame le Maire demande qu'une réunion soit prévue avec la commission communication et tous ceux qui souhaitent y participer, afin de préparer le journal municipal.

Madame le Maire informe les conseillers municipaux de l'arrivée de Madame DELATTRE Nadine, nouvelle Sous-Préfète de BLAYE.

Il est signalé le mauvais état de la voie communale n° 204 (du Terrier des Alouettes au Chemin Blanc), causé par de lourds engins agricoles et forestiers.

Il sera demandé une remise en état des voies empruntées par l'entreprise qui réalise des travaux à La Bergerie.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux en cours et les projets à réaliser :

Le dossier AD'AP concernant la salle municipale, l'école et le cimetière, les travaux d'aménagement à l'école, le remplacement des portes et fenêtres de la Mairie.

Madame le Maire indique qu'elle doit rencontrer l'inspectrice de l'Education Nationale et l'interrogera sur les décisions qui seront prises par l'Académie au vu des effectifs pour la prochaine rentrée.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une rencontre aura lieu le 11 Décembre 2018 avec Mr GOURSOLLE et Mr PECHEU (Conseil Départemental), suite à une première rencontre en juin dernier, afin d'aborder les solutions pouvant être envisagées pour un ralentissement des automobilistes sur les voies principales qui traversent la commune de SAUGON.

Monsieur FRAPPÉ signale la nécessité d'acquérir une remorque d'occasion pour le transport du compacteur. Des devis seront sollicités et présentés lors d'une prochaine réunion.

Monsieur NORMAND signale le non- respect du port des E.P.I (équipements de protection individuelle), par les agents municipaux) lors de travaux d'égoutage ainsi que l'absence de signalisation du chantier.

Il sera rappelé aux agents communaux que ces mesures sont obligatoires et nécessaires à leur protection et à leur sécurité, ainsi que celle des usagers.

Il est demandé de se rapprocher d'ENGIE afin de connaître le coût d'un déplacement de lampadaire sur un autre poteau.

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux la visite de Madame HAMMERER Véronique, députée, le Jeudi 13 Décembre 2018 à 18 heures 30, Salle de la Mairie et les invite à participer à cette rencontre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Secrétaire de séance,

Mr DURET Fabien.

